

MISE EN ŒUVRE ET PÉRENNITÉ D'UN MICROPROJET D'ACCÈS À LA SANTÉ



SCIENCES PO
Grenoble 



Agence Micro Projets



La création ou le renforcement d'une structure de santé peuvent être entrepris dans le cadre de microprojets de développement. Mais ces projets relatifs aux soins de santé primaires sont complexes. Quels sont les préalables à leur mise en œuvre et les incontournables à leur pérennité ? L'AMP et Pierre Micheletti - coresponsable du master Politiques et Pratiques des Organisations Internationales à l'IEP de Grenoble et ancien président de Médecins du Monde - ont réuni sept associations porteuses de microprojets pour réfléchir à cette thématique. Cette fiche restitue les apprentissages « de terrain » pour une meilleure efficacité de l'aide.

LES DIFFICULTÉS RÉCURRENTES ÉVOQUÉES PAR LES PORTEURS DE PROJETS

- > Le recrutement et la fidélisation des professionnels ;
- > Un temps long d'appropriation par les communautés ;
- > La viabilité économique ;
- > Le dynamisme du comité de gestion ;
- > La participation des populations aux chantiers de construction ;
- > L'engagement réel du Ministère de la Santé ;
- > Le coût et la viabilité de l'envoi de matériel médical ;
- > La maintenance des équipements ;
- > La non spécialisation des associations.

LES 5 ÉTAPES ESSENTIELLES

1 - LE DIAGNOSTIC AVEC LES COMMUNAUTÉS

Un diagnostic partagé des besoins prioritaires avec les communautés est un préalable indispensable. Les populations et les autorités sanitaires, parties prenantes du projet, doivent s'accorder sur les problématiques et adhérer à la solution retenue. Le diagnostic partagé est gage d'efficacité et de durabilité de son microprojet.

- > S'appuyer sur le partenaire local pour organiser, dès le démarrage du projet, des groupes de paroles représentatifs de tous les citoyens : Quels sont vos problèmes de santé ? Quelles sont vos priorités ? Quels sont les objectifs ? Quelles stratégies ? Quelles activités ? Ne négliger aucun groupe, notamment les femmes, les différentes communautés religieuses, ethniques etc. ;
- > Veiller à ce que le diagnostic partagé ne soit pas influencé par des intérêts particuliers ;
- > Être patient. Le temps de l'appropriation est long, il faut y être préparé et rester à l'écoute. La création d'une structure de santé peut nécessiter de 12 à 24 mois de préparation ;
- > Appréhender la santé communautaire dans sa globalité, en intégrant les champs social, économique, culturel et sanitaire, via par exemple des actions éducatives, d'hygiène, préventives et sociales.

FICHE RÉALISÉE PAR

L'Agence des Micro Projets
Marine Lalique

en partenariat avec
l'Institut d'Études Politiques de Grenoble
Pierre Micheletti

La Guilde
Olivier Mouzay

SUITE AUX TÉMOIGNAGES DE

Biologie Sans Frontières
Burkina Faso

Des Jeunes pour la Terre
Burkina Faso

Djantoli
Burkina Faso, Mali

Échange et Coopération Hospitalière
Sénégal

Entraide au développement du Mali
Mali

H2O
Burkina Faso

Medina
Bande de Gaza

2 - TRAVAILLER AVEC LES AUTORITÉS SANITAIRES

Les microprojets doivent répondre à des lacunes du système de santé national mais sans remettre en cause ses principes de fonctionnement. Il est donc important d'établir des partenariats avec les autorités sanitaires locales.

- > Aller voir les directions de la santé de la zone d'intervention. Un projet de santé ne peut se faire sans leur accord (médecin chef du district, maire, etc.) ;
- > Suivre la priorité locale en termes de structures à mettre en place (type d'établissement, acte pratiqué, carte sanitaire, etc.) ;
- > S'assurer de l'implication réelle des autorités locales (paiement des salaires, entretien des équipements).

3 - LE RECRUTEMENT ET LE MAINTIEN D'UN PERSONNEL MÉDICAL QUALIFIÉ

Il peut être difficile, notamment dans les régions isolées, de trouver du personnel médical. Parfois également, les autorités ne respectent pas leurs engagements de détachement de personnel. Un guide de l'association Santé de Sud (voir en bas de page) souligne les préoccupations des jeunes médecins diplômés en Afrique de l'Ouest : formation ne préparant pas à la médecine de proximité, absence d'aide financière pour s'installer, structures mal équipées et mal gérées et enfin cadre de vie à la campagne peu accueillant.

- > Conscient de ces difficultés, proposer des solutions adaptées au pays d'intervention ;
- > Si le district sanitaire détache du personnel, s'assurer de son engagement sur la durée par une convention signée ;
- > Vérifier que le personnel parle la langue locale et privilégier un projet de long terme où vous formerez, par exemple, des agents de santé au sein de la communauté.

4 - LE COMITÉ DE GESTION DE LA STRUCTURE DE SANTÉ

La gestion de la structure doit être faite par la communauté et le dynamisme du comité de gestion est au cœur de la réussite. Dans la mesure où un projet fait intervenir différents acteurs à fédérer (personnel de santé, comité de gestion, autorités sanitaires du district, etc.) il faut renforcer les compétences du comité pour ne pas tomber dans une situation de blocage due à des intérêts qui divergent.

- > Connaître les intérêts des différents acteurs du projet et définir les responsabilités respectives ;
- > Doter les acteurs de règles de transparence et d'outils permettant une gestion rigoureuse des flux de la structure (financiers, matériels et consommables) ;
- > La gestion communautaire ne se fait pas toujours de manière systématique. Il faut se renseigner au préalable sur les pratiques dans le pays ; faire attention aux différences entre milieu rural et zone urbaine ;
- > Le comité de gestion doit être composé de personnes ayant une légitimité réelle et reconnue dans la communauté, afin que ses avis fassent autorité.

5 - LE FINANCEMENT DE LA STRUCTURE

Au démarrage de l'action, penser au mode de financement de la structure. Il faudra concilier service social et viabilité financière. Dans le cadre des microprojets, les services de soins sont autogérés par le comité de gestion local, en dehors des salaires généralement pris en charge par l'État. Les centres de santé appliquent une politique de recouvrement des coûts, qui permet de renouveler le stock de médicaments à la pharmacie centrale de l'État.

- > Chercher une autonomie de la structure. Respecter la politique de recouvrement des coûts ;
- > Faire attention à l'impact négatif des dons de médicaments ou du financement des frais de fonctionnement pour la pérennité de la structure ;
- > Prévoir des mécanismes adaptés aux personnes les plus vulnérables (tarification différente) ;
- > Envisager la mise en place d'une mutuelle de santé (prendre contact avec des acteurs de la zone qui maîtrisent le sujet) ou d'un système de microcrédit pour l'accès au soin.

DES RÉFÉRENCES !

Il est important de connaître les dynamiques historiques de l'aide publique au développement dans le domaine de la santé primaire. Des cadres d'action sont discutés à l'échelle internationale. Analyser les actions de son association par rapport au consensus international, se renseigner sur les projets des autres associations et être à l'écoute des bonnes pratiques.

DES CONSTRUCTIONS ADAPTÉES ET UNE IMPLICATION BIEN MESURÉE DE LA POPULATION

Pour la construction, l'extension ou la réhabilitation d'une structure de santé, il est essentiel de choisir une architecture adaptée au contexte local et d'être réaliste quant à l'implication demandée aux populations pour le chantier (main d'œuvre, matières premières). Respecter la réglementation en vigueur dans le pays. Pour plus d'information, consultez le guide édité par l'AMP : *Mener à bien la construction d'un bâtiment à l'échelle d'un microprojet*

POUR LES ASSOCIATIONS NON SPÉCIALISÉES...

Vous êtes une ONG non spécialisée dans la santé mais très fortement sollicitée dans ce domaine. Avant de vous lancer dans un projet de santé, trouvez des partenaires qui savent faire ! Renseignez-vous notamment sur la présence d'associations françaises ou locales spécialisées dans votre région d'intervention. Consulter la cartographie de l'Agence des Micro Projets.

POUR EN SAVOIR PLUS

Sites références et contacts associatifs :

- > Le Guide du médecin généraliste communautaire :
www.agencemicroprojets.org/guide-medecine-generale-communautaire
- > Le Guide pratique pour les projets d'éducation à la santé :
www.agencemicroprojets.org/guide-pratique-education-sante
- > La Fiche pratiques sur l'envoi de matériel :
www.agencemicroprojets.org/fiche-pratique-don-materiel

© La Guilde

Réalisation : Février 2016

Conception graphique : Le Cercle

Iconographie : © Véronique Absolu et Marine Laliq

Centre ressource national des petites et moyennes associations françaises de solidarité internationale, l'Agence des Micro Projets est un programme de La Guilde (association reconnue d'Utilité Publique) soutenu par l'Agence Française de Développement. contact@agencemicroprojets.org - 01 45 49 03 65

